



## DÉLIBÉRATION 2018-12

# SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

#### **Objet : Adoption du compte de gestion 2017 Budget annexe**

Le six juin deux mille dix-huit, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique s'est réuni dans les locaux du Conseil départemental du Pas-de-Calais à Arras, sur convocation en date du trente et un mai deux mille dix-huit, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON.

**Présents (12) :** Monsieur Charles BAREGE, Monsieur Christophe COULON, Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Madame Martine FILLEUL, Monsieur Mickaël HIRAUX, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Monsieur Luc MONNET, Madame Maïté MULOT-FRISCOURT, Monsieur Gérard PHILIPPE, Madame Anne VANPEENE

**Excusés (8) :** Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Alain DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Jean-Marc GOSSET, Monsieur Claude PRUDHOMME, Monsieur Alexis SALMON

**Pouvoirs (4) :** Monsieur Nicolas BERTIN à Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE à Monsieur Anthony JOUVENEL, Monsieur Guillaume DELBAR à Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jean-Marc GOSSET à Monsieur Luc MONNET

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Le comité syndical,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Budget primitif 2017 voté le 03 janvier 2017,

**Vu** l'instruction comptable M4,

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

D'arrêter le compte de gestion 2017 du budget annexe en recettes et dépenses respectivement constatées et acquittées par Madame le Payeur Régional, Comptable public du Syndicat mixte Nord – Pas de Calais numérique, ledit compte étant conforme aux écritures tenues par l'ordonnateur.

Adopté par :

- Voix pour : 16
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Nombre d'élus participant au vote : 16

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

Christophe COULON



Transmis au contrôle de légalité le

[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.](#)

**Annexe** : compte de gestion 2017 budget annexe